



## **REGLEMENT DE LA BROCANTE DE L'ALCA** **DU DIMANCHE 06 juin 2021**



Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets jusqu'à la limite des places disponibles.

Tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente jusqu'à sa régularisation s'il reste de la place

**Dans le contexte actuelle, la manifestation reste conditionnée par les règles sanitaires en vigueur début JUIN.**

### **LE PROTOCOLE SANITAIRE**



Avoir du gel hydroalcoolique



Obligation de porter un masque



Respecter la distanciation sociale d'**au moins 2 m** et limiter le nombre de clients sur **votre** stand : **(1 pour 8m<sup>2</sup>)**



Interdire aux visiteurs de toucher les objets de votre stand



Nous mettrons un sens de visite à respecter

### **LE JOUR DE LA BROCANTE**



Les exposants pourront s'installer entre 7 h et 9 h **AU FOYER RURAL, 27 rue des Vaux de Cernay** selon un planning qui vous sera communiqué avec les dernières consignes.

#### **Arrivée et premier accueil**



A l'entrée, sans que vous descendiez de voiture, nous vous indiquerons votre emplacement.

#### **Après avoir déposé vos marchandises, veuillez :**

**EVACUER** votre véhicule rapidement, et ce, avant 9 h. Le Parking du Tennis rue des Vaux de Cernay est à la disposition des Non-Fargussiens.



Puis, après 9h, nous passerons vous faire **SIGNER** le registre d'identification des vendeurs sur présentation de la pièce d'identité fournie lors de votre inscription.



#### **Avant de quitter les lieux**

**Les ordures ne sont pas ramassées par la commune. MERCI de prévoir le nécessaire pour ne rien laisser à votre emplacement et garder le Foyer Rural propre après votre départ.**

### **REGLEMENTATION**

#### **1. Le décret n° 2009-16 du 07/01/09 précise :**

- Que les particuliers sont autorisés à participer, au plus, deux fois par an à des brocantes ou vide-greniers. **Chaque exposant particulier s'y engage sur l'honneur à l'inscription**
- Particuliers et professionnels ne peuvent vendre que des objets personnels ou d'occasion.
- L'organisateur de la brocante devant tenir un registre permettant l'identification des vendeurs, une pièce d'identité avec photo et/ou la carte de vendeur ambulant, à jour vous est demandée.

2. **La commune d'Auffargis** ne peut recevoir des exposants que des communes touchant ses limites : les Essarts le Roi, le Perray en Yvelines, Vieille Eglise, Cernay la ville, les Bréviaires, St Léger, Levi St Nom. (Pour d'autres communes nous contacter).

3. **La personne ayant fourni la pièce d'identité** doit se trouver sur le stand.

4. **Arrêté municipal de circulation** : Pour des raisons de sécurité, la commune prend un arrêté de circulation affiché sur le lieu de la manifestation, qui permet de barrer la route à des points précis de 9 h à 18 h.

5. **Dans le cas où** un exposant déciderait de quitter la brocante avant 18h, il libèrera son emplacement sans utiliser son véhicule dans ce périmètre.

6. **Prévoir une protection** en cas de pluie ou intempéries : grandes bâches, barnum...



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**A LA BROCANTE D'AUFFARGIS**  
**Dimanche 06 juin 2021**

**Ouvert au public de 9h à 18h au Foyer Rural**

**DEBUT DES INSCRIPTIONS le 03 mai 2021**

Tarifs :

**1 emplacement = 2 mètres indivisibles et 3 emplacements *au maximum* par bulletin d'inscription et par famille :**

Membres de l'ALCA : les 2 m = 12 € ; les 4 m = 24€ ; les 6 m = 36€

Non adhérents à l'ALCA : les 2 m = 14 € ; les 4 m = 28€ ; les 6 m = 42€

Enfants de moins de 12 ans stand réservé à la vente de jouets (**1 seul emplacement enfant par famille et carte nationale d'identité des parents**) : les 2 m = 7 €

**Votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :**

**VERIFIEZ**

Le bulletin d'inscription rempli, daté et signé

La photocopie de la carte d'identité OU passeport de l'exposant (R/V)

Pour les professionnels, la photocopie de carte de vendeur ambulant à jour

Le paiement par chèque à l'ordre de L'ALCA

**BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE 2021**

NOM \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

e-mail (**lisible**) \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ N° d'immatriculation du véhicule utilisé \_\_\_\_\_

Utilisez-vous un barnum ou une tente ? OUI  NON  – une remorque ? OUI  NON

Information complémentaire \_\_\_\_\_

Emplacement souhaité :    **2 m**     **4 m**     **6 m**

MONTANT DÛ \_\_\_\_\_ €

à payer par CHEQUE à l'ordre de « ALCA » et à faire parvenir à :

**Mme Claudie GUILBERT : 1A rue des Vaux de Cernay- 78610 AUFFARGIS**

**06 76 02 04 10** - <mailto:alca.brocante@gmail.com>

**Attestation sur l'honneur**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

et domicilié(e) à l'adresse ci-dessus,

**participant non professionnel** à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature, ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à :

**Date et signature de l'exposant**

précédées de la mention manuscrite

**« Règlement lu et approuvé »**

